

Axe 1 : CREER ET PARTAGER L'IDENTITE « PAYS »

1.1- CONSTRUIRE UNE IMAGE
1.1.1- Créer une charte graphique
1.1.2- Promouvoir et valoriser les produits du Pays
1.2- FAIRE RECONNAITRE L'IMAGE
1.2.1- Renforcer la communication et l'interconnaissance entre les communes fédérées au sein du Pays
1.2.2- Faire reconnaître le Pays et renforcer le sentiment d'appartenance
1.2.3- Favoriser la reconnaissance externe du Pays
1.3- PROMOUVOIR L'IMAGE AUPRES DES DIFFERENTS PUBLICS
1.3.1- Créer des événements spécifiques au Pays
1.3.2- S'associer aux manifestations existantes sur le territoire
1.4- PERENNISER LE PAYS
1.4.1- Observer, anticiper et évaluer
1.4.2- Organiser l'animation du Pays

Axe 2 : AMELIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

2.1- ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS ET AUX PERSONNES
2.1.1- Améliorer, diversifier et accompagner les structures d'accueil
2.1.2- Structurer et communiquer l'offre de services
2.1.3- Favoriser les déplacements intra et extra territoriaux
2.2- DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LE SPORT, LA CULTURE ET LES ACTIVITES DE LOISIRS
2.2.1- Soutenir la vie associative
2.2.2- Développer l'accès à la culture
2.2.3- Améliorer et développer l'offre d'équipements
2.3- PRESERVER ET VALORISER UN CADRE DE VIE DE QUALITE
2.3.1- Aménager les bourgs
2.3.2- Favoriser l'accès au logement pour tous
2.3.3- Maintenir la sécurité et la civilité
2.3.4- Préserver l'environnement

Axe 3 : DEVELOPPER L'ACTIVITE ECONOMIQUE

3.1- SOUTENIR ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE ET LA VITICULTURE
3.1.1- Soutenir les actifs agricoles
3.1.2- Développer les productions locales de qualité et la valeur ajoutée
3.1.3- Valoriser l'activité, les produits et les acteurs
3.1.4- Encourager une agriculture respectueuse de l'environnement
3.2- RENFORCER L'ACTIVITE COMMERCIALE DE PROXIMITE
3.2.1- Communiquer sur l'offre commerciale du Pays
3.2.2- Soutenir et développer le commerce ambulant sur tout le territoire
3.2.3- Aider à la création et à la reprise d'activité
3.3- ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE, DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE
3.3.1- Maîtriser le foncier
3.3.2- Consolider l'activité en place
3.3.3- Améliorer la desserte du territoire
3.3.4- Favoriser l'accueil d'entreprises
3.4- SOUTENIR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
3.4.1- Faciliter l'accès à l'emploi pour les personnes en difficulté
3.4.2- Renforcer la dynamique de formations sur le territoire
3.4.3- Favoriser les mises en réseau

Axe 4 : DEVELOPPER LE TOURISME « VERT »

4.1- DEVELOPPER ET DIVERSIFIER LES STRUCTURES D'ACCUEIL TOURISTIQUE
4.1.1- Hébergement : proposer une offre différenciée
4.1.2- Restauration : valoriser les produits locaux
4.1.3- Points info : concentrer l'information dans des lieux facilement identifiables
4.1.4- Penser aux équipements indispensables
4.2- EXPLOITER, RENFORCER ET VALORISER LES POTENTIALITES DU TERRITOIRE
4.2.1- Veiller à l'adéquation de l'offre avec la demande potentielle
4.2.2- Développer la complémentarité et l'équilibre entre les différents micro territoires en soulignant leur spécificité
4.2.3- Construire une offre culturelle et patrimoniale
4.2.4- Construire une offre sportive et de loisirs
4.3- ORGANISER LA FILIERE TOURISTIQUE
4.3.1- Structurer l'offre et les acteurs
4.3.2- Encourager les initiatives touristiques
4.3.3- Promouvoir l'offre touristique
4.3.4- Concilier la préservation des ressources et leur exploitation